

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : le R. P. Ferrari envoyé en Russie ; jubilé de Léon XIII ; retour de Mgr Ruffo-Scilla ; réception de Léo Taxil. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN : oration ; première retraite ecclésiastique ; évêques étrangers à Montréal ; souvenir du pèlerinage des hommes à Sainte-Anne de Beaupré. — Mgr KEANE ET M. MACGLYNN. — LE REPRÉ-



SOMMAIRE

SENTANT DU PAPE A LONDRES. — LE SERVICE MILITAIRE DES ECCLÉSIASTIQUES ET LA REVUE LE "SPECTATOR." — UN ARTICLE DE LA "REVUE DES DEUX-MONDES" — L'ABOLITION DU CONCORDAT ET LA PRESSE FRANÇAISE. — UNE AMBASSADE FRANÇAISE EN ORIENT. — LE CLERGÉ FRANÇAIS RÉFUGIÉ EN ANGLETERRE. — PRIONS POUR NOS MÔRTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
F. M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI,	1	AOUT	—Saint-Zotique.
MERCREDI,	3	“	—Saint-Michel des Saints.
VENDREDI,	5	“	—Saint-Augustin.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	31	JUIL.	—Neuvième dim. après la Pentecôte. Saint Ignace, C., doub., orns blancs.
Lundi,	1	AOUT	—Oct. de Saint-Jacques, d., orns rouges.
Mardi,	2	“	—(Oct. de Sainte-Anne, d., orns blancs.
Mercredi,	3	“	—Inv. de S. Etisane, sem., orns rouges.
Jeudi,	4	“	—Saint Dominique, C., d. m., orns blancs.
Vendredi,	5	“	—N.-D. des Neiges, d. m., orns blancs.
Samedi,	6	“	—Transf. de N.-S. J.-C., d. m., orns blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—*Samedi 6*, nettvaîne préparatoire à la fête de l'Assomption, tous les soirs à 7 heures.

JÉSUS—*Dimanche 31*, ordination à la grand'messe.

PROVIDENCE.—*Mardi 2*, profession religieuse.

COUVENT des SS. NN. de J. M.—*Vendredi 5*, profession religieuse.

SAINTE-CROIX (Sœurs Grises).—*Samedi 6*, profession religieuse.

OKA.—*Jeudi 4*, bénédiction d'une cloche par Mgr de Montréal.

Dimanche 31.—Solemnité des titulaires des églises paroissiales Saint-Jacques à Montréal, Saint-Jacques l'Achigan, Sainte-Anne à Montréal, à Varennes, à Sainte-Anne du Bout-d.-l'Île, et à Saint-Anne des Plaines, à Sainte-Marthe et Sainte-Béatrice.

ROME.

On répand les bruits, dit le *Moniteur de Rome*, d'après lesquels le Saint-Siège aurait fait un acte contredisant la partie de l'Allocution consistoriale relative à la question romaine.

Nous sommes à même d'affirmer que rien n'est venu modifier cette Allocution. Le Saint-Siège désire toujours la pacification et la fin du " funeste dissentiment " entre l'Italie et la Papauté, à condition que celle-ci soit placée dans " un état de choses, où le Souverain-Pontife ne relève d'aucun pouvoir et jouisse d'une liberté entière et vraiment digne de ce nom, ainsi que tous les droits l'exigent. "

Prochainement aura lieu une éclipse totale de soleil qui ne sera visible qu'à Moscou.

Les astronomes de tous les pays se rendront donc en Russie pour observer ce phénomène céleste.

Le Souverain Pontife enverra aussi à ses frais un astronome. C'est le R. P. Ferrari, de la Compagnie de Jésus, directeur de l'observatoire érigé l'an dernier sur le Janicule.

Le R. P. Ferrari est élève du célèbre P. Secchi.

Nous apprenons aussi que, dans son voyage scientifique il sera accompagné du R. P. Laïs de la Congrégation de l'Oratoire de Rome, lequel est aussi un des meilleurs élèves du Père Secchi.

Le comité romain a décidé de célébrer par une cérémonie religieuse le jubilé de Sa Sainteté. Cette cérémonie aura lieu à l'église de Saint-Ignace et se distinguera par une grande exécution musicale.

—Le diocèse de Savone, bien que si terriblement éprouvé par les derniers tremblements de terre de la Ligurie, veut contribuer aux offrandes du Jubilé sacerdotal en envoyant à l'Exposition du Vatican un magnifique tableau et des marbres précieux destinés à l'autel qui doit être consacré, dans la nouvelle église du Sacré-Cœur à l'Esquilin, à Notre-Dame de la Miséricorde.

—En Croatie, on fait de grands préparatifs pour les noces d'or du Saint-Père. Un Comité central s'est constitué à cet effet à Agram, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Mihalovic, pour diriger les travaux des autres Comités diocésains. En attendant, pour qu'un monument durable du Jubilé sacerdotal de Léon XIII, soit élevé en Croatie même, Son Eminence le cardinal-archevêque a donné à son Chapitre métropolitain une somme de 4000 florins pour ériger dans la cathédrale un autel en l'honneur de la Très-Sainte-Vierge.

—Sa Grandeur Mgr Pierre-Faul, patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, vient d'adresser à ses fidèles une éloquente Lettre pastorale, les exhortant, entre autres, à se cotiser pour envoyer au Saint-Père une généreuse offrande à titre d'honoraires pour sa

messe jubilaire et à préparer des objets d'art et des produits indigènes à envoyer à l'Exposition du Vatican.

Sa Grandeur Mgr Ruffo-Scilla qui vient d'arriver à Rome, de retour de sa mission à Londres, a été reçu le jour même de son arrivée par Son Eminence le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

M. Léo Taxil a été reçu en audience particulière par Sa Sainteté qui, malgré son désir de ne plus accorder d'audience, a fait une exception pour l'ancien pourfendeur du catholicisme. Léo Taxil a été présenté par le R. P. Jouet, supérieur de la Congrégation du Sacré-Cœur. Léo Taxil, ému de l'accueil affectueux du Saint-Père, a versé des larmes abondantes. L'audience a duré une demi-heure.

Le Saint-Père a parlé de la franc-maçonnerie. Il a engagé M. Taxil à travailler pour la cause de Dieu et de l'Eglise, afin de réparer ainsi le scandale qu'il avait causé par ses écrits. Léo Taxil a répété au Saint-Père ce qu'il avait dit dans son dernier ouvrage, que c'est en écrivant une diatribe contre Jeanne d'Arc que sa conversion a pris naissance lorsqu'il a recouru aux documents originaux du procès de la sainte héroïne. Cette angélique et radiense figure, cette héroïne douce et forte m'a, dit-il, saisi si profondément le cœur que j'ai été désarmé.

Qui eût dit, il y a deux ans, quand M. Léo Taxil se rendait à l'anti-concile de Rome, que bientôt il s'y rendrait de nouveau, mais pour se jeter aux pieds du Pape, le cœur contrit et humilié ?

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Ordination à la Cathédrale par Mgr l'archevêque de Montréal, en date du 24 juillet 1887 :

Diaconat.—RR. PP. E. Lecompte et J. Schmith, S. J.

La première retraite ecclésiastique, présidée par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, a eu lieu cette semaine au Grand-Séminaire.

Cette retraite, à laquelle ont pris part plus de deux cents prêtres, a été prêchée par le R. P. Genevrier, S. J.

Mgr J. J. Carbery, évêque de Hamilton, Mgr Dowling, évêque de Peterborough, Mgr Montes di Oca, évêque de Saint-Louis de Potosi, Mexique et Mgr Lorrain étaient ces jours-ci à Montréal.

Mgr Montes di Oca et Mrg Carbery se sont embarqués à bord du *Parisian* en route pour Rome.

SOUVENIR DU PÈLERINAGE DES HOMMES A SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ,
23 JUILLET 1887.

Il n'est rien de plus doux sur la terre que le bonheur goûté au milieu d'une grande paix. Ces heures d'un pareil bonheur, on ne saura jamais les oublier. Tout ce qui peut nous les rappeler nous est cher ; y penser, c'est être heureux une seconde fois

Pèlerin de Saint-Anne de Beaupré, le vingt-trois juillet dernier, c'est cette pensée qui m'a inspiré, au retour de ce pèlerinage—dont je ne veux jamais perdre le souvenir — d'écrire les lignes suivantes pour ma consolation personnelle d'abord, puis de les offrir à mes frères de pèlerinage. Ils pourront comme moi les relire de temps en temps et ainsi ranimer leur foi et retremper leur courage pour tenir fermes les résolutions viriles et si chrétiennes prises aux pieds de sainte Anne, résolutions qui, pour être fidèlement gardées, ont besoin d'être souvent renouvelées, résolutions qui, si fidèlement gardées, feront de chacun de nous de vrais canadiens pour la Cause de Dieu.

Le samedi vingt-trois juillet, le vapeur Canada quittait Montréal vers six heures et demie du soir au chant imposant de l'*Ave, maris Stella*, enlevé par des centaines de voix d'hommes. Le temps était beau, tout annonçait une belle nuit et un beau lendemain. Sur le quai, une foule nombreuse saluait avec une affection, qu'une piété toute chrétienne faisait traduire par des larmes, le Canada qui partait et lui souhaitait le plus heureux des voyages. A bord du Canada se trouvaient deux véritables prélats de la sainte Eglise, Sa Grandeur Mgr Carbery, évêque du diocèse d'Hamilton, et Sa Grandeur Mgr Dowling, évêque du diocèse de Peterborough, neuf prêtres et environ cinq cents hommes qui répondaient à ces saluts et à ces adieux avec une pareille affection : Nous ne vous quittons pas, semblaient-ils dire, pour vous aimer davantage, nous emportons vos cœurs dans les nôtres, et, dans le sanctuaire de la bonne Sainte-Anne, le père de famille, l'ami, ne sera pas seul, mais toute la famille sera là et l'ami à côté de son ami.

Comme ce spectacle parlait au cœur et surtout au cœur chrétien, car il y avait là dans ce spectacle, dans ces échanges, une grande pensée vivante dans sa sainte réalité : c'était la ville de Montréal, c'était Ville-Marie qui courait là-bas où tout le Canada se presse, à Sainte-Anne redire à sa Princesse :

Souvenez-vous des jours heureux
Où nos pères chéris des cieux,
Sur ce rivage,
Pour votre image,
Dressèrent un autel pieux

.....
Comme vous bénissiez nos pères,
Bénissez aussi leurs enfants.

Après le chant de l'*Ave, maris Stella*, le révérend Monsieur l'abbé Martineau, prêtre Saint-Sulpice, directeur et, après Dieu, l'âme du pèlerinage, donna le programme de la soirée.

Chacun s'installe de son mieux dans sa nouvelle demeure. Les amis qui se rencontrent se serrent la main, contents de voir qu'une même pensée, un même cœur et une même foi les ont réunis. Tout le monde paraît heureux.

Vers sept heures nous nous trouvons réunis pour la récitation du premier chapelet. Monsieur le directeur fait connaissance avec ses pèlerins, c'est-à-dire que en quelques mots—comme son cœur sait toujours en trouver en pareilles circonstances—Monsieur le directeur fait de tous les pèlerins des pèlerins selon son cœur. Que Dieu bénisse toujours les paroles pleines d'onction de ce prêtre qui semble avoir pour devise cette seconde parole : quand on parle du bon Dieu on fait toujours du bien ! Monsieur le directeur nous rappela quelques-unes des intentions du pèlerinage, puis il termina par ces paroles : Allons, MM., commençons bien notre pèlerinage en récitant bien notre premier chapelet... Et les pèle-

rins récitèrent bien leur premier chapelet et chantèrent avec entrain les mystères joyeux du rosaire, pendant que le Carada, fier lui aussi du dépôt sacré qui lui était confié, s'avançait vers le sanctuaire béni de Sainte-Anne plus porté par les anges quo par les eaux du fleuve.

Après le chapelet eut lieu une courte répétition des cantiques ; quelques paroles aimables et spirituelles dites alors par notre directeur ouvrirent davantage encore les cœurs à l'espérance et à la joie.

La prière du soir se dit à huit heures. Le pèlerinage était bien commencé et c'était vraiment beau de voir ces hommes, comme je l'ai entendu dire, pieux comme des séminaristes et comme eux fidèles observateurs de leur règlement. Comme elle fut bien faite cette première prière ! Malgré moi je ne pouvais chasser de mon esprit ces paroles que je venais d'entendre chanter :

Non, non ! chez nous, même au siècle où nous sommes,
Les cœurs virils sont fiers d'être chrétiens ;
Dieu pour sa cause aura des hommes,
Tant que vivront les Canadiens !

Oui, tous nous répondions bien à l'honneur que Jésus nous avait fait du haut de sa croix en choisissant un homme, saint Jean, pour lui confier sa sainte Mère. L'examen fait par Monsieur le directeur et parfaitement en rapport avec les besoins de ses consciences prépara les confessions qui allaient suivre.

La prière finie, Monsieur le directeur prit la parole quelques instants. Prêchait-il ? Je ne sais. Dit-il tout simplement ce que le Saint-Esprit lui suggérait ? Je ne sais, mais j'aimerais à le croire, car, ce qui est certain, c'est qu'il parla du bon Dieu et fit du bien, c'est qu'il toucha et émut son auditoire vraiment suspendu à ses lèvres. Le cœur ne s'y trompe pas, il a son langage et, quand il l'entend, il l'écoute. Eh ! bien, c'est ce langage-là que nos cœurs entendaient. Nous devons être des saints, nous dit-il, il n'y a pas de bien comparable à la sainteté ; avec elle on a tout : honneur et bonheur ; sans elle on n'a rien. La sainteté est offerte à tous, aux grands comme aux petits, aux pauvres comme aux riches... Qui d'entre les pèlerins oubliera ce jeune homme riche, instruit, beau ? Devant lui s'ouvrait l'avenir le plus brillant : honneurs, richesses, plaisirs. Mais Bernard avait entrevu les vrais honneurs, les véritables richesses — les plaisirs plus grands que ceux de la terre. A vingt-deux ans il a le courage, malgré les instances de ses proches, de renoncer aux séduisantes espérances du monde. Il fait plus, doué de cette éloquence persuasive qui devait le rendre l'admiration de son siècle, il entraîne ses frères et plusieurs de ses amis à sa suite et va, avec eux, s'enfermer dans un monastère. Restra-là, dit-il à son plus jeune frère en quittant sa maison, à toi toute la fortune, à toi tous les honneurs — Frère, lui répondit l'enfant avec sa voix angélique, frère, la part n'est pas égale, tu me laisses les biens qui périssent et tu prends les biens éternels, je veux des biens qui durent toujours, je te suis. Un mot enflammait saint Bernard, il ne se lassait pas de le répéter : *ad quid venisti ?* Bernard, pourquoi as-tu tout quitté ? pourquoi es-tu venu dans ce monastère ? Faisons notre ce mot, MM. et demandons-nous souvent : pourquoi suis-je venu à ce pèlerinage ? Si je suis venu pour un autre raison que pour être un saint, je perds mon temps. Demander la santé, c'est bien — prier pour le succès d'une entreprise, c'est bien, mais ces intentions ne sont pas suffisantes, il y en a de bien meilleures, *ad quid venisti ?* Tous nous mettrons en premier lieu l'intention de devenir des saints. Ce soir nous allons purifier nos consciences pour faire demain une bonne communion. Nous allons nous coucher heureux parce que le sang de Jésus-Christ va laver notre âme et demain nous nous leverons heureux pour faire la sainte communion ; n'aurions-nous que ce bonheur de la paix de l'âme que déjà notre pèlerinage serait plein de grâces. Que personne ne manque à l'appel ; Dieu est plus miséricordieux que nous ne sommes pécheurs !

Après ces touchantes paroles commencèrent les confessions qui durèrent jusqu'à minuit.

La nuit se passa tranquille. A notre réveil nous étions près de Québec.

Notre journée commença par la prière du matin et la méditation. Cette méditation fut encore faite sur la sainteté. Notre directeur après nous avoir mis en la présence de Dieu (qui se rendait presque sensible pour nous assemblés en son nom), notre directeur parlait lui-même à Dieu et nous parlions avec lui; une seule voix se faisait entendre, mais cinq cents voix s'élevaient vers Dieu; un seul cœur semblait entretenir cette voix, mais cinq cents cœurs aimaient. Nous nous rappellerons toujours, frères du pèlerinage ces vingt minutes de méditation, ces élévations vers Dieu, ces aspirations brûlantes, ces demandes si vives, ces résolutions que nous avons prises, ce bouquet spirituel qui devait nous faire souvenir tout le jour de notre méditation: je suis venu en pèlerinage pour être un saint.

Cette méditation, terminée par une préparation à la sainte messe que nous allions entendre et à la sainte communion que nous allions faire, nous laissa vraiment si non des saints, du moins des pèlerins animés du plus vif désir d'être des saints.

Nous arrivons à Sainte-Anne. Nous nous acheminons vers la Basilique, au chant des cantiques. On ne pouvait voir ce défilé de nobles chrétiens, de ces Canadiens qui sont les hommes de la cause de Dieu, qui chantaient ce qui fait leur honneur et leur gloire, sans se sentir profondément ému et sans donner libre cours à son admiration.

Les messes commencèrent aussitôt après notre arrivée et la sainte communion fut distribuée à tous les heureux affamés de la sainteté.

C'est alors que le pèlerinage fut beau! beau pour le ciel! beau pour la terre! beau pour chacun de nous! Mon Dieu, les anges étaient occupés à monter de la terre au ciel pour présenter nos demandes et à descendre du ciel sur la terre pour apporter les grâces.

Pendant trois heures chacun put satisfaire sa dévotion envers la bonte sainte Anne et lui parler de tous ceux qu'il aimait et de tout ce qui l'intéressait.

Vers dix heures un des RR. PP. Rédemptoristes nous donna le sermon de circonstance et nous parla de la dévotion à sainte Anne. La bénédiction du Très-Saint-Sacrement suivit le sermon. Comme Jésus-Hostie, après nous avoir béni, se laissait renfermer dans sa prison d'amour, notre directeur montait les degrés de la chaire, il avait deviné la pensée de tous les cœurs et il venait l'exprimer: MM., nous dit-il, nous ne sommes pas là pour nous seuls, faisons la prière des absents que nous quittions hier soir et qui nous accompagnent de leurs vœux. Chacun de nous a des commissions pour la bonne sainte Anne, acquittons nous de nos obligations, prions pour ceux qui se sont recommandés à nous, prions pour nos morts... Nous avons prié et nous avons chanté de tout notre cœur pour ceux que nous aimons.

Les saintes reliques de sainte Anne vénérées, il nous fallut nous arracher à ce sanctuaire vénéré de la bonne sainte Anne et lui dire sinon adieu, du moins au revoir.

Tous les ans pendant notre vie,
Nous viendrons vous voir en ces lieux.

.....

A midi et demi le Canada remontait le Saint Laurent pendant que les heureux pèlerins chantaient une fois encore leur reconnaissance à sainte Anne et lui demandaient avec un dernier regard une dernière bénédiction.

Entre Sainte-Anne et Québec nous récitâmes notre deuxième chapelet suivi de quelques mots de notre directeur pour nous recommander la dévotion à la sainte Face, si répandue déjà et si actuelle.

Arrivés à Québec nous pûmes nous arrêter pendant quelques heures; chacun de nous en profita pour visiter les sanctuaires de la ville.

Nous quittions Québec à sept heures en chantant un nouveau cantique. Bientôt après vint la récitation du troisième chapelet, toujours accompagné de ces invocations à sainte Anne: Sainte Anne, mère de la bienheureuse Vierge Marie, priez pour nous; à la sainte Face: Seigneur, montrez nous votre Face

et nous serons sauvés ; au Très-Saint-Sacrement : Soit loué, aimé et adoré Jésus au Très-Saint-Sacrement à jamais ! invocations qui sont comme autant de flèches enflammées qui se fixent dans les cœurs pour entretenir et augmenter leur dévorant amour, leur soif ardente de Dieu. La bonne sainte Anne, la sainte Face, le Saint-Sacrement, n'est-ce pas bien un peu toute la vie d'un vrai Canadien.

Nous faisons à bord la dernière prière du soir. Le révérend M. Guilhot, P. S. S., nous donna la dernière instruction. C'était juste, nous dit-il en commençant, qu'un Breton aimât sainte Anne et fût heureux de dire son amour pour elle. N'est-ce pas aux Bretons que nous devons la patronne du Canada ? Beaupré et Auray sont sœurs. Beaupré est le souffle d'Auray ; d'ailleurs il ne pouvait refuser de faire plaisir à un ami. Il nous développa avec chaleur ces deux pensées : qu'est-ce qu'un saint ? que faut-il faire pour être un saint ? — Un saint c'est un homme qui aime Dieu, qui l'aime jusqu'au sacrifice, jusqu'à la mort. Aucun de nous ne saurait oublier les exemples si bien choisis et tirés de l'histoire qu'il nous cita... puis répondant à quelques-unes des objections courantes, il nous montre clairement qu'un saint n'était pas un homme qui en aimant Dieu se tue, mais un homme qui en détruisant en lui ce qu'il y a de mauvais, s'ennoblit. Il n'y a rien de plus grand qu'un héros ! Un saint c'est l'honneur de l'individu, l'honneur de la famille, l'honneur de la société. Pour être un saint il faut prendre les moyens que Dieu nous a donnés. Aujourd'hui nous sommes tous disposés à être des saints (que c'était vrai !) parce que nous sentons près de nous des âmes comme les nôtres mais dès demain, nous nous trouverons avec les ennemis des saints, nous les couloierons dans la rue, nous travaillerons avec eux, que serons-nous alors ? Si nous voulons être des saints, il faut vouloir être des saints, il faut prier, il faut recourir aux sacrements. Un jour deux peuples allaient en venir aux mains. Pour ne pas verser trop de sang on choisit dans chaque peuple trente combattants qui devaient décider du sort de leur pays. Beaumanoir était le chef des chevaliers bretons, il est blessé par les anglais et demande à boire. Un des siens lui crie : bois ton sang, Beaumanoir, et la victoire est à toi. Beaumanoir boit son sang, il revient sur le champ de bataille et il en reste le maître. L'histoire de Beaumanoir est la nôtre, nous voulons être des saints, il nous faut remporter une difficile victoire sur le monde et sur nous, l'ivrons du sang, non pas du sang humain, non pas notre sang, mais le sang de Jésus-Christ, et ce sang nous fera des saints.

Nos Seigneurs les Evêques qui avaient bien voulu nous accompagner, assister à tous nos exercices, ne pouvaient laisser finir le pèlerinage sans nous adresser la parole. Sur la demande de notre directeur, Sa Grandeur, Mgr Dowling se leva. Il s'excusa d'abord de ne pouvoir nous parler en français, par suite du non-usage de cette langue bien qu'il l'eût apprise pendant ses études au collège de Montréal. Sa Grandeur nous dit ensuite avec une dignité et une noblesse (qui nous montrent un avenir d'honneur auquel Mgr de Peterborough ne pourra se soustraire) combien elle était heureuse d'avoir fait ce pèlerinage avec nous. Elle savait déjà par la renommée combien ces pèlerins canadiens et spécialement les adorateurs nocturnes étaient pleins de foi, mais Elle était heureuse de constater que la réalité dépassait encore la renommée. Sa Grandeur nous exprima sa reconnaissance pour la joie que nous lui avions procurée, nous encouragea à continuer et nous assura que Sa Grandeur Mgr Carbery, qui devait aller prochainement à Rome ne manquerait de dire à Sa Sainteté Notre Très-Saint-Père Léon XIII, glorieusement régnant, tout ce qu'il avait vu dans ce pèlerinage. Sa Grandeur était heureuse de joindre sa bénédiction à celle que Mgr Carbery allait nous donner.

Alors Mgr l'évêque d'Hamilton, avec une courtoisie et cette simplicité toute chrétienne qui sied si bien à un prélat de la sainte Eglise, à un père, Mgr l'évêque d'Hamilton nous dit à son tour son bonheur durant le pèlerinage et nous assura qu'il serait bien fidèle auprès du Saint-Père à s'acquitter de la mission que lui avait confiée son vénéré collègue.

Nos deux vénérables prélats élevèrent les mains vers le ciel et les bénédictions du bon Dieu descendirent sur nous. Mon Dieu ! que pouvez-vous faire de plus

joûir nous ? Quel spectacle encore une fois et quel bonheur ! Quelle sainte joie. Pour l'âme de tous ces pèlerins dont le front est courbé sous la bénédiction de ces princes de l'Église, c'est un bonheur que l'on ne peut décrire mais dont aucun des pèlerins ne perdra ni le souvenir ni les suaves émotions.

Comme les fronts se relevaient, Monsieur le directeur, ému, remercia ces deux vénérables prélats de leur délicatesse devenus si affectueuse pour nous : Merci, Messieurs, leur dit-il, merci. Notre pèlerinage ne pouvait manquer d'être heureux et béni de Dieu : vous étiez avec nous. Vous avez prié pour nous pendant le pèlerinage et votre présence parmi nous nous a soutenus et édifiés au delà de ce que nous pouvons dire. Merci encore, Messieurs, de ces paternelles paroles que vous venez de nous adresser. Que le bon Dieu vous rende au centuple tout le bien que vous nous avez fait et bénisse toutes vos entreprises, spécialement ce voyage près de Sa Sainteté, dont vous nous avez parlé. Permettez-nous, à titre de merci, de dire pour chacune de Vos Grandeurs de tout notre cœur un *Ave, Maria*. Ces deux *Ave, Maria*, ont été récitées de tout cœur.

On repose bien après ces émotions si douces qui sont comme un avant-goût du ciel.

Le lendemain matin, Monsieur le directeur fit une seconde et dernière méditation après la prière. Même charme, même feu, que la veille dans la sympathique parole de notre directeur. Nous sommes tous disposés à être des saints à cette heure, nous le voulons, comment le serons-nous ? Saint Augustin avait mené une vie pire que celle de n'importe qui d'entre nous, il est devenu un grand saint... Un jour il eut une vision. Le ciel s'ouvrit devant lui et dans le ciel il aperçut autour du trône de Dieu une nombreuse couronne de saints, des petits et des grands, des pauvres et des riches, des ignorants et des hommes instruits... alors ravi, il poussa ce cri qui a traversé les siècles et qui le fit un saint : *Non potero quod isti et istæ ?* Est-ce que je ne pourrai pas ce que tel et tel ont pu ? quoi ? si ignorants, des hommes grossiers ? tant au ciel et moi je resterais loin du ciel. Non, il n'en sera pas ainsi. Augustin avait du cœur, il est devenu un grand saint.

Ah ! MM., nous sommes heureux en ce moment, gardons le souvenir de notre bonheur ; nous sommes en paix, conservons notre paix. Prenons la résolution de ne jamais souiller notre âme encore teinte du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; si nous la souillons, prenons comme résolution de la laver aussitôt dans le sacrement de Pénitence, prenons la résolution de recourir souvent aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie pour avoir la force de ne pas succomber et de devenir de jour en jour plus parfaits. Enfin, pour nous faciliter l'exécution de cette première résolution, prenons-en une seconde : celle de faire tous les jours notre prière du matin, la prière que nous avons faite pendant le pèlerinage ou, si le temps nous manque, une prière plus courte, car le jour appartient à Celui auquel on en a donné les prémices, au démon ou à Dieu ; donnons toujours à Dieu les prémices de nos journées.

Nous apercevons Montréal, Monsieur Bourgouin, avocat, adresse à Monsieur le directeur des paroles courtes et chaleureuses pour faire parler la joie qu'il éprouve et que trahit le visage de tous les pèlerins et pour le remercier de la part qu'il avait prise à procurer à tous ce bonheur. Il exprime le désir d'assister l'an prochain à un nouveau pèlerinage.

Monsieur l'évêque d'Hamilton célébra, aussitôt après l'arrivée du bateau, une messe d'actions de grâces à l'église de Bonsecours. Un grand nombre de pèlerins y assistèrent et présentèrent à sainte Anne, par les mains de Marie, la reconnaissance dont leur cœur débordait.

Ces lignes ne donnent qu'un aperçu très imparfait du pèlerinage, cependant elles en disent assez pour faire revivre ce pèlerinage dans la mémoire de tous ceux qui voudront le relire et raviver le désir d'être des saints.

Pèlerins de Sainte-Anne, n'oublions jamais notre bonheur. Soyons des saints. Au moment de la tentation et de la lutte, disons-nous : j'étais pèlerin de Sainte-Anne le 23 juillet, j'ai pris des résolutions aux pieds de sainte Anne, j'ai donné

ma parole, je n'ai rien de plus sacré que ma parole, j'en serai fidèle à mon honneur ; rien ne pourra franchir cette barrière de ma parole donnée.

Fils des saints, soyons dignes de nos pères ; comme eux sainte Anne nous a bénis ; restons comme eux de dignes pèlerins de Sainte-Anne, des saints.

Vos enfants de Ville-Marie
A vos pieds ont trouvé la paix :
Sur nous, pendant notre vie,
Versez vos maternels bienfaits.

UN PÈLERIN.

MGR KEANE ET M. MAC-GLYNN.

Nous lisons dans le *New-York Herald* que Sa Grandeur Mgr Keane, le futur et éminent recteur de la nouvelle Université catholique d'Amérique, a eu, à New-York, une entrevue avec un *reporter* de ce journal. Le prélat s'est plaint des nouvelles fausses qui ont été publiées à son sujet dans plusieurs journaux américains pendant son séjour à Rome. On lui a communiqué des journaux dans lesquels on le désignait comme un ami du Dr Mac-Glynn, et on a dit aussi qu'il se montrait très sympathique aux doctrines de ce dernier ; enfin, que dans une lettre envoyée en Amérique, il aurait dit que le cardinal Siméoni avait condamné les doctrines de Henri George, sans avoir lu ses ouvrages :

“ Toutes ces nouvelles sont absolument fausses, a dit Mgr Keane. Je n'ai jamais parlé avec M. Mac-Glynn et ne suis jamais entré dans sa maison. Je tiens ses doctrines pour fausses, et ses conclusions sont malsaines et monstrueuses ; enfin, son attitude comme ecclésiastique ne peut être excusée. Quant à ma lettre à M. Mac-Glynn, dans laquelle je l'ai pressé de se rendre à Rome, elle a été dictée par le simple désir que j'avais de sauver ce prêtre d'une situation que je considère comme sa perte. Sa Grandeur Mgr Ireland et moi, nous avons été très impressionnés en lisant à Rome que M. Mac-Glynn ne voulait y venir, parce qu'il croyait qu'on l'avait déjà condamné, et qu'il y était cité pour subir une peine disciplinaire. Nous avons interrogé, à ce sujet, le cardinal Siméoni qui nous a répondu qu'il n'y avait pas de condamnation, bien plus, que la question n'était pas encore examinée. Nous avons profondément regretté que M. Mac-Glynn ne soit lancé dans une situation tout à fait fautive, et nous savions que, par les influences de certaines personnes de son entourage, il était incapable de remplir avec justice ses devoirs de prêtre. Nous avons trouvé que s'il avait obéi et était venu à Rome, il aurait été reçu avec beaucoup de ménagements, et qu'on lui aurait donné d'excellents conseils. C'est pour cela que nous lui avons écrit ces mots : “ Il n'y a pas de condamnation, on n'a même pas encore fait d'enquête. Faites votre devoir de prêtre et obéissez à la citation, et tout ira bien ”. C'est dans ce ton et dans cet esprit que nous avons agi.”

Ces déclarations fières et chrétiennes témoignent de la hauteur de vues de cet épiscopat américain, si apostolique et si moderne, dans le bon sens du mot.

LE REPRÉSENTANT DU PAPE A LONDRES.

D'après ce que nous apprend le *Tablet*, Mgr Ruffo-Scilla, l'envoyé spécial de Sa Sainteté, a été, en Angleterre, l'objet des attentions les plus flatteuses.

Partout on aurait voulu avoir, soit à dîner soit à un *lunch*, l'éminent et distingué prélat. On comprend que sur toutes ces invitations Mgr Ruffo-Scilla n'en ait pu accepter qu'un très petit nombre.

Il devait dîner lundi chez lord Halifax, le président de l'*English Church Union*, quand il a été mandé à Windsor, par l'express volonté de la reine. C'est donc lundi qu'a eu lieu à Windsor un peu avant dîner, la présentation à la reine par Mgr Ruffo-Scilla du royal cadeau offert par Sa Sainteté. La reine Victoria s'est déclarée particulièrement joyeuse de ce beau présent et a loué beaucoup l'habileté et le fini du travail des artistes du Vatican. Mgr Ruffo-Scilla a ensuite assisté au dîner royal et a passé la nuit au château.

Le *Tablet* dit que Mgr Ruffo-Scilla a été très heureux du gracieux accueil de la reine et ajoute que, d'après ses renseignements la visite et les paroles de l'envoyé spécial du Saint-Siège ont laissé les meilleures impressions à la reine et à la famille royale.

Ce n'est pas, du reste, au château de Windsor seulement que Mgr Ruffo-Scilla a laissé d'heureuses impressions. Il a été officiellement présenté par le duc de Norfolk au prince de Galles, à la princesse de Galles et à toute la famille du prince héritier à *Marlborough House*, et la réception a eu un grand caractère de simplicité.

Mentionnons enfin, outre une série de réceptions brillantes en l'honneur de Mgr Ruffo-Scilla chez le comte et la comtesse Denbigh, chez lord et lady Salisbury, etc., le grand banquet du *Guidhall*, où l'envoyé du Saint-Siège a été l'hôte du lord-maire et de la corporation de Londres.

— Les journaux anglais annoncent que Mgr Ruffo Scilla, en partant de Londres a envoyé au lord maire une somme importante pour les hôpitaux de la cité.

Le service militaire des ecclésiastiques et la revue le "Spectator."

Les votes de la Chambre française au sujet du service militaire imposé aux séminaristes et à tous les ecclésiastiques paraissent, à

la revue libérale anglaise le *Spectator*, " du plus sinistre augure pour l'avenir de la France ". Elle y voit, non sans raison, la manifestation d'un " esprit absolument impie ", d'une " disposition à regarder tout ce qui est religieux comme étant nécessairement absurde ou mauvais ". Ce n'est pas, en effet, seulement le christianisme qu'on semble vouloir rejeter, — ce qui, dit le *Spectator*, " serait déjà, en soi, un pas rétrograde dans la voie de la civilisation " ; — on semble vouloir " excommunier la religion, déclarer que l'étude de ces questions : d'où vient l'homme ? où va-t-il ? est une perte d'énergie et de pensée ". Et le *Spectator* montre, comme l'une des conséquences de cette " tendance ", si jamais elle venait à dominer tout, " une lente dégradation, faisant peu à peu descendre les esprits, au niveau des Chinois ". " Personne, sur la terre, dit le *Spectator*, n'est plus industrieux que le Chinois, plus adroit de ses mains, plus disposé à apprécier ce qu'il entend par art et à y exceller ; et pourtant, s'il était possible de concevoir une race dans laquelle l'âme ne soit jamais développée, une race qui, du berceau à la tombe manque de ce quelque chose qui distingue l'homme de l'animal, les Chinois seraient cette race-là. Le peuple français, si la religion venait à mourir réellement en lui, serait la nation la plus rapace, la plus cruelle, la plus dissolue et la plus dangereuse sur la face de la terre. Heureusement, nous sommes encore loin d'en être arrivés là.

Il n'y a que trop de vrai dans ces réflexions du *Spectator* ; mais là où, grâce à Dieu, la revue anglaise est dans l'erreur, c'est quand elle croit que les votes antireligieux des députés républicains reflètent les idées de la majorité des électeurs. Bien des yeux sont encore fermés, que de semblables votes continueront, plus que toute chose, à ouvrir.

Dans un article sur la " Question romaine ", la *Revue des Deux-Mondes* s'exprime ainsi au sujet de Sa Sainteté Léon XIII :

" Quel grand souverain que ce Léon XIII ! Depuis son pontificat le patriarche catholique de Constantinople a été reçu par le sultan avec tous les honneurs militaires accordés aux grands dignitaires de l'empire, et l'Eglise catholique d'Orient a retrouvé l'éclat qu'elle avait perdu depuis tant de siècles ; le *Kulturkampf* s'est terminé par une rentrée triomphale de la Papauté et du catholicisme en Allemagne ; l'antique droit d'arbitrage du Saint-Siège a été relevé à propos de l'affaire des Carolines ; les conquérants de Rome s'agitent, se troublent et se demandent s'il n'y a pas lieu de restituer une partie de cette conquête aux cent suisses du Vatican ; l'Angleterre, enfin, consent à recevoir officiellement à Londres un envoyé du Saint-Siège, et accepte que le Pape ordonne des prières publiques à l'occasion du jubilé de la Reine dans toutes les églises catholiques du Royaume-Uni.

" Depuis que les Stuart ont cessé de régner sur la Grande-Bre-

tagne ; depuis que la maison d'Orange d'abord, puis celle de Hanovre ont érigé en religion d'Etat le culte protestant, jamais aucun représentant du Saint-Siège n'avait été vu en Angleterre, et voilà que, hier, un prélat de la Maison du Saint-Père, assisté d'un cardinal catholique anglais et entouré des lords catholiques anglais et entouré des lords catholiques des trois royaumes, a célébré la messe pour le bonheur de la Reine dans la cathédrale catholique de Londres, officiant devant une foule nombreuse et recueillie.

“ Voilà un fait considérable ! Et pourtant, derrière lui s'en cache un plus considérable encore. Il paraît certain que lord Salisbury a proposé à la Curie romaine la reprise des rapports diplomatiques réguliers entre la Grande-Bretagne et le Saint-Siège. La mission de Mgr Ruffo-Scilla ne serait destinée, paraît-il, qu'à se rendre compte de l'effet qu'un pareil événement pourrait produire sur l'opinion publique.

“ La condition de cette reprise des relations officielles, confidentiellement demandée par lord Norfolk, le plus ancien duc d'Angleterre, dont la famille est restée catholique malgré toutes les vicissitudes religieuses de l'histoire britannique, serait, assure-t-on, une intervention du Souverain-Pontife auprès des catholiques irlandais, intervention analogue à celle qui a si bien réussi en Allemagne, il y a quelques semaines.

“ Le Pape hésite à s'occuper personnellement du débat engagé entre le *Home Rule* et l'union des trois royaumes ; mais le fait même de ses bons rapports avec le gouvernement de la Reine ne saurait manquer de produire une impression favorable sur les trop nombreux Irlandais qui voient dans les revendications de leur patrie autre chose qu'une affaire politique, et, prétendent en faire aussi une question d'émancipation pour le culte catholique. Cette manière d'envisager les choses est absolument fautive ; elle est cependant largement répandue, non seulement en Irlande, mais même en France, où beaucoup de personnes se figurent que Dillon et Parnell sont les martyrs de notre foi. L'attitude du Saint-Siège leur dessillera peut être les yeux. ”

La Presse et le projet de M. Boysset sur l'abolition du Concordat.—Nous avons fait connaître la semaine dernière à nos lecteurs le projet de M. Boysset sur l'abolition du Concordat. Dans ce projet, un article est particulièrement odieux : c'est l'article 9 ainsi conçu :

“ Les citoyens appartenant à un même culte religieux pourront se constituer librement en syndicats ou en associations religieuses, même au nombre de plus de vingt personnes, sans l'autorisation du gouvernement. Ces associations devront se renfermer rigoureusement dans l'objet même pour lequel elles auront été constituées, à peine de dissolution légalement prononcée contre

l'association et de perte de la qualité de Français pour chacun de ses membres."

Cet article est tellement tyrannique qu'il soulève l'indignation des modérés de la presse républicaine. Voici, à ce sujet, les réflexions du *Temps* et du *Journal des Débats*.

Le *Temps*, après avoir cité l'article, ajoute :

" Si l'on a bien lu ces lignes, il est impossible qu'on ne recule pas épouvanté. Comment ! il dépendra du gouvernement de juger si les associations religieuses se renferment ou non " dans l'objet même pour lequel elles auront été constituées ! " Voilà qui est déjà exorbitant, car quoi de plus difficile à discerner ? et quel est le gouvernement qui renoncera à la tentation de dissoudre une association plus ou moins gênante, sous prétexte qu'elle " ne se renferme pas dans son objet, " alors qu'elle s'y renfermerait hermétiquement ? Autant dire que les associations religieuses auront le droit de se constituer et même de vivre, tant que cela plaira au gouvernement, mais qu'elles perdront ce droit le jour où le gouvernement sera de mauvaise humeur. C'est l'arbitraire pur et simple qui au lieu d'en être réduit à se glisser dans la pratique, se trouve affirmé et consacré par la loi. Toutefois, il y a pis encore : ce sont les derniers mots de l'article. Les membres d'une association ainsi dissoute perdront leur qualité de Français. Où en sommes-nous, et où allons-nous ?

" D'abord, est-il au pouvoir de l'Etat d'ôter à un citoyen sa qualité de Français ? Le code civil dit bien qu'un individu qui se sera fait naturaliser en pays étranger ou qui aura servi dans une armée étrangère sans l'autorisation de la République perdra ses droits et sa qualité. Mais il est à remarquer que, dans ces deux cas et dans d'autres cas analogues, c'est le citoyen lui-même qui, par un acte d'initiative et de volonté, renonce à la qualité de Français. La loi ne lui retire que ce qu'il a d'abord en quelque sorte renié. En outre, il sait de science certaine qu'en se faisant naturaliser ou en prenant du service sans autorisation il cesse d'être Français. Dans la proposition de M. Boysset, il en va tout autrement. Un citoyen entre dans une association religieuse, non pas interdite, mais autorisée par la loi française ; il y entre, pourrait-on le dire, sous la garantie et la protection de la loi française. Et si, le lendemain, il plaît à un ministre quelconque de décider que cette association " ne se renferme plus dans l'objet pour lequel elle a été constituée, " le citoyen qui s'y est affilié la veille perd, *ipso facto*, sa qualité de Français ! Il nous semble qu'une disposition pareille est trop manifestement en contradiction avec les règles élémentaires du bon sens et de la bonne foi, comme avec les principes fondamentaux de notre droit, pour avoir jamais la moindre chance de prévaloir devant une Chambre française.

" Ce n'est donc pas là une menace bien dangereuse, mais c'est un symptôme sigillièrement affligeant. "

Le *Journal des Débats* s'occupe à son tour de la proposition Boysset, qu'il caractérise assez bien en disant qu'elle a toute l'apparence d'un projet de vol rédigé par une association de brigands :

“ Lorsque nous voyons la commission du Concordat commencer par protester avec affectation de son respect pour tous les cultes, tenons pour certain qu'elle va les maltraiter très fort et les dépouriller, comme les brigands d'opéra comique, en les saluant jusqu'à terre, le chapeau à la main.

“ Il n'est pas besoin d'aller bien loin dans la lecture du texte rédigé par M. Boysset pour trouver la confirmation de cette prévision. D'abord, l'Etat ferme absolument sa bourse. Il ne donnera pour les cultes ni traitements, ni subventions, ni indemnité ; nous ne parlons que pour mémoire de cette pension viagère de 1,000 francs accordée aux ministres du culte actuellement en fonctions et qui seraient âgés de plus de cinquante ans au moment de la promulgation de la loi, et de l'allocation de 800 francs, une fois payée, qui pourra être accordée à ceux qui n'auraient pas atteint cet âge. En dehors de cette aumône, l'Etat entend ne rien déboursier. Le 2 novembre 1789, l'Assemblée nationale décrétait que “ tous les biens ecclésiastiques étaient à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et à soulagement des pauvres. ” La nation garde les biens, répudie la charge et s'exempte de la condition. Rien n'est plus simple. ”

“ Le *Journal des Débats* entre ensuite dans le détail de l'examen des articles de la proposition Boysset qui visent l'exercice, ou plutôt la suppression du culte, et conclut :

“ Si l'ingénieuse formule proposée par la commission acquerrait jamais force de loi, des millions de Français seraient exposés non seulement à voir suspendu l'exercice de leur culte, mais encore à perdre leur nationalité, sous prétexte que leur religion n'est pas assez détachée des choses de ce monde et se trouve trop mêlée au mouvement des affaires humaines.

“ Il serait difficile, dans ces conditions, pour peu que l'on tînt à rester Français, de pratiquer sa religion, à moins d'aller s'enfermer dans les cloîtres, si la commission les tolère, ce qui n'est pas vraisemblable. Il est aisé d'imaginer à combien de vexations et de persécutions une pareille disposition peut servir de prétexte.

“ On voit par là quel est l'esprit de ce projet et quel est le but de ceux qui l'ont élaboré. Ils veulent non seulement priver les cultes de tous moyens actuels d'existence, non seulement leur enlever leurs églises et leurs temples, et confisquer ce qui leur appartient le plus légitimement, mais encore leur mesurer si parcimonieusement la liberté, les courber sous une réglementation si étroite, leur imposer, sous des peines exorbitantes, des obligations si difficiles à remplir que la formule si vantée, “ l'Eglise libre dans l'Etat libre ” ne soit qu'une fiction. C'est ainsi qu'ils com-

pretinent la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Heureusement, s'ils peuvent en délibérer, ils ne sont pas actuellement en état de le faire. En cela comme en bien d'autres choses, reposons-nous sur leur impuissance."

Nous sommes de l'avis des deux journaux sur le projet de M. Boysset, mais nous ne partageons malheureusement pas leur espoir de le voir échouer parce qu'il est odieux. Nous savons, par expérience, que de telles raisons ne suffisent pas et que la haine pousse les ennemis de la religion à fouler facilement aux pieds les lois du bon sens, quand il s'agit de persécuter l'Eglise.

UNE AMBASSADE FRANÇAISE EN ORIENT.

Monsieur Albert Vandal, vient de publier une intéressante monographie, qui a pour titre : *Une ambassade française en Orient.*

Dans l'*Introduction*, le jeune historien montre l'influence de la France en Orient, comme le résultat de cette politique traditionnelle qui, depuis François Ier, inspira la diplomatie des rois de France, et il prouve à quel point cette politique contribua à la grandeur de la France et à sa sécurité.

Vis-à-vis des musulmans, la France se pose tout d'abord en représentant des intérêts de la foi : elle revendique la protection des Lieux-Saints, et se la fait attribuer en 1604, dans les Capitulations.

Plus tard, sous Louis XIV, les missions du rite latin sont assimilées aux "sujets de la France," et les Jésuites obtiennent un firman qui les reconnaît comme "chapelains du roi dans les pays du Levant."

Un mémoire conservé aux archives des Affaires Etrangères nous donne, en 1730, le dénombrement de la vaillante armée des missionnaires. Elle comprenait deux corps principaux, les Franciscains et les Jésuites.

Le premier de ces ordres avait divisé l'Orient en trois parties, qui correspondaient aux circonscriptions ou *provinces*, établies en France. La province de Paris s'était réservé Constantinople, Smyrne, la Grèce et les îles ; celle de Tours fournissait au recrutement des missions d'Alep, de Chypre, d'Egypte, de Mésopotamie et de Perse ; celle de Bretagne peuplait les couvents de Syrie et de Palestine.

Quant aux Jésuites, ils avaient deux établissements principaux, l'un à Constantinople, l'autre à Antoura, en Syrie.

Chaque conversion opérée par les prêtres latins venait accroître le nombre des clients de la France. Il fallait, pour être respecté des Turcs, se dire "chrétien à la manière des Français."

Les avantages que la France retirait de ce patronage sont évidents. Partout les moines étaient, pour ses diplomates, d'uti-

les agents d'information. Par leur moyen, le gouvernement se renseignait sur les ressources du pays, sur la possibilité d'y introduire un trafic, d'y créer des établissements.

“ Partout les missionnaires se faisaient les éclaireurs du commerce, lui frayaient des voies nouvelles, précédaient nos marchands, nos consuls et servaient d'avant-garde à la France. ”

En matière de commerce, poursuit M. Vandal, l'Orient rendait à la France tous les services d'un empire colonial, sans en présenter les inconvénients. Il assurait un débouché aux produits français et fournissait un marché sur lequel on s'approvisionnait à bon compte des articles nécessaires à la consommation européenne.

Les droits de la France en Orient ont constitué d'abord un monopole, et plus tard un privilège.

L'influence française était d'autant plus considérable qu'elle reposait ainsi sur une triple base, religieuse, politique, et commerciale.

LE CLERGE FRANCAIS REFUGIE EN ANGLETERRE.

On a souvent avec vérité, mais trop souvent avec passion, jugé sévèrement l'émigration en général. Il est sensible que l'émigration du clergé, en particulier, tint aussi à des causes particulières. Confondu, malgré l'éclat de ses solides vertus, de sa science et de son zèle ; confondu dans un commun discrédit avec des abbés mondains ou des prélats de cour, et sans qu'un instant on se souvint non plus que c'était lui qui, après la convocation des Etats généraux, avait déterminé la réunion au Tiers, l'ordre tout entier du clergé se trouva, comme dès le début de la Révolution, suspecté et menacé dans son existence et dans sa conscience. On ne se contenta pas de le dépouiller de ses biens ; on le mit bientôt, au même titre que la royauté, dont il était réputé le plus ferme support, au banc de l'opinion ; enfin, ne pouvant l'asservir, et en attendant qu'on en vint au culte de la déesse Raison, pour passer ensuite aux fêtes de l'Être-Suprême ou à des initiations telles que celles de dom Gerle ou des théophilanthropes, on entreprit de lui substituer un clergé dit national.

Comment fut politiquement et administrativement insituée la nouvelle Eglise, c'est ce que personne n'ignore. Ce que l'on sait moins, c'est la manière assez surprenante dont M. de Talleyrand parvint à faire la consécration du nouveau clergé. Cet épisode est réellement curieux, et sans doute l'ancien évêque d'Autun n'aura pas manqué de le raconter dans ces Mémoires, probablement plus piquants qu'édifiants, dont la divulgation toujours promise est sans cesse ajournée et que l'on garde soigneusement sous cent clefs, *servata ajournæ clavibus* (1).

(1) Les papiers de M. de Talleyrand ayant été remis à M. de Baccourt, celui-ci en faisait à son tour MM. Châteaïn et Aufral dépositaires, mais sous la condition expresse qu'aucune publication tirée de ces documents ne pourrait paraître en aucun cas, avant 1888. M. de Baccourt ajoutait ainsi un terme de vingt ans à celui de trente fixé par le prince de Talleyrand,

Cependant, on le trouve relaté tout au long dans les *Souvenirs sur Mirabeau*, rédigés par Etienne Dumont, de Genève, lequel fournit au célèbre tribun, dont il fut le secrétaire, la substance de ses plus fameux discours.

Vers la fin de février 1792, Dumont revenait d'Angleterre à Paris en compagnie de Talleyrand, qui avait été chargé à Londres d'une sorte de mission diplomatique secrète. "Talleyrand, écrit Dumont, aimait à tenir une société dans le petit espace carré d'une voiture, parce que la conversation, dont il faisait ses délices était plus intime et point interrompue. Les espérances, les projets de grandes vues animaient les esprits ; ils n'y eut pas un quart d'heure de langueur et d'indifférence. Il conta les anecdotes les plus singulières, et entre autres la manière dont s'était faite la consécration du nouveau clergé. Il avait fallu trois évêques pour cette opération ; ses deux associés, l'évêque de Lida et l'évêque de Babylone, avaient hésité jusqu'au dernier moment. Rien de moins canonique que le moyen dont il s'était servi pour décider l'un d'entre eux, qui voulait se retirer à tout prix et faire avorter l'entreprise. Effectivement, l'évêque de Lida ayant dit à Talleyrand que l'évêque de Babylone chancelait dans sa résolution, Talleyrand alla faire une visite à celui-ci, et pour lui faire une leçon détournée, il lui dit que leur confrère l'évêque de Lida était sur le point de les abandonner ; qu'il savait à quoi cela les exposait de la part du peuple, que pour lui sa résolution était prise, qu'il ne voulait pas s'exposer à être lapidé par la populace, et, faisant joier dans sa main un petit pistolet d'une manière assez menaçante, il dit à l'évêque de Babylone qu'il était prêt à se tuer lui-même si l'un des deux venait à le trahir. Cette menace fit son effet. Une peur en surmonta une autre ; le brevinaire qui servit à convaincre les associés de Talleyrand était à peu près de la même nature que celui du coadjuteur de Paris."

"Une installation faite pour ainsi dire à main armée excitait bien en moi, conclut Dumont, quelque scrupule." Ce scrupule était, en France, partagé par bien des âmes, et il n'y a pas lieu de s'étonner des différences qu'on ne put, dès lors, s'empêcher de mettre entre les prêtres jureurs et les prêtres non jureurs. Aussi bien ceux-ci devenaient-ils en butte à des vexations multipliées et à des persécutions croissantes. De là les abjurations publiques que, le 6 mai 1791, répondant à un discours de Fox, Burke ne craignait pas de leur adresser du haut de la tribune anglaise, les conviant à venir chercher sur le sol britannique un asile qui ne leur ferait pas défaut. "Venez parmi nous, s'écriait l'éloquent orateur ; venez rendre témoignage de la tolérance, pontifes et pasteurs qu'elle a dépouillés, chassés et proscrits ; venez parmi nous. Vous n'avez pas un moment à perdre pour fuir le martyr qui vous attend dans votre patrie. Venez aussi, Filles de Saint-Vincent-de-Paul, anges de la charité chrétienne, vous qui avez été arrachées des hospices où vos soins guérissent les malades,

consolent les mourants, ensevelissent les morts ; vous qui avez subi le plus infâme châtement, oui, venez dans notre île ; c'est ici que nos soins hospitaliers, que notre tendre vénération vous feront connaître la véritable tolérance. ”

Ce qui décida l'émigration du clergé français, ce fut évidemment, plus encore que les pressantes et prophétiques instances de Burke, les massacres qu'en septembre 1792, à la voix de Danton, opérèrent pendant cinq jours et autant de nuits, aux Carmes, à la Conciergerie, à la Force, à l'Abbaye, au Châtelet, des assassins régulièrement salariés comme travailleurs ; massacres qu'une circulaire de la Commune fit s'étendre de Paris jusque dans plusieurs villes des départements.

De 1792 à 1799, M. Plasse a noté que trois courants d'émigration s'établirent, le premier après la loi de déportation du 26 août 1792, le deuxième après l'insurrection de la Vendée, le troisième après le 18 Fructidor.

Ce triple courant emporta, et de toutes les provinces de France, près de neuf à dix mille ecclésiastiques, dont un certain nombre se réfugièrent en Amérique ou même en Chine, mais qui, pour la plupart vinrent demander à l'Écosse, à l'Irlande, aux îles anglaises de Jersey et de Guernesey, et surtout à l'Angleterre, du pain et un abri. Dès 1774, en Angleterre, les lois anti-papistes avaient été rapportées. Néanmoins tout fanatisme anti-papiste n'avait pas pour cela disparu, et surtout la populace, dès qu'une occasion se présentait, ne s'était point déshabitée de s'agiter aux cris de : *no popery !* Enfin des politiques anglais ne manquaient pas qui, circonspects jusqu'à la pusillanimité, affectaient de craindre que l'hospitalité offerte aux fugitifs ne devint un motif ou un prétexte de complications extérieures.

Aussi les prêtres émigrés français n'échappèrent-ils point complètement, une fois débarqués en Angleterre, aux mauvais procédés, aux avanies, ni même aux outrages. Des feuilles publiques anglaises s'acharnèrent à dénoncer leur présence sur le sol anglais comme un scandale ou un danger, et des pamphlétaires se rencontrèrent pour diffamer en prose et en vers les malheureux proscrits. Mais il faut se hâter de rendre hommage à la nation anglaise proprement dite. Ses représentants les plus accrédités, les membres les plus influents par la fortune ou les plus éminents par l'esprit d'une aristocratie pourtant toute protestante, concertèrent, dès la première heure, les plus ingénieux efforts pour venir en aide à des infortunes imméritées, et de toutes parts des souscriptions spontanément s'ouvrirent et des comités de secours s'organisèrent qui, jusqu'au dernier moment, continuèrent leur salutaire patronage. Ajoutons que l'Angleterre ne se borna pas à des subventions, mais qu'elle eut aussi pour ceux qu'elle secourait de nobles raffinements de délicatesse. C'est ainsi que l'Université

d'Oxford fit imprimer à ses frais, pour être distribuée aux réfugiés, la *Vulgate à l'usage du clergé catholique*.

Il n'est qu'exact de le constater : les prêtres français émigrés avaient su se concilier et ne cessèrent de justifier par leur digne et discrète attitude d'aussi vives sympathies et de si touchants égards.

M. de Chateaubriand a raconté dans ses *Mémoires* avec quel fier courage, quelle allégresse de race et quelle bonne humeur l'aristocratie française, quelquefois sans même accepter l'indemnité anglaise du shelling par jour, avait supporté les privations, les misères, on dirait bien les tortures de l'exil, gagnant sa subsistance à la sueur de son front et dans l'exercice des métiers les plus vulgaires. De leur côté, les prêtres français émigrés ne démentirent pas davantage le sang français. Ils ne se contentèrent point, en effet, de regretter la patrie et de prier. On les vit se faire tailleurs, brodeurs, horlogers, chapeliers, écrivains, facteurs, commis, ouvriers des champs. Et parmi ce bas et dur labeur, conservant intact le sentiment de leur caractère, ils joignaient au mérite d'une résignation douloureuse la pratique des plus hautes et des plus pures vertus.

Abolie en 1794, l'Eglise constitutionnelle française avait peu duré. Toutefois, ce ne fut que le 13 juillet 1797 que fut voté le rappel des prêtres déportés. En 1801, était signé le Concordat ; en 1802, proclamée l'amnistie générale. En 1800, cinq mille six cent vingt et un ecclésiastiques français restaient réfugiés encore en Angleterre, et ils ne commencèrent à partir que vers la fin de cette même année. Comme prix de la protection généreuse qu'ils avaient reçue, ils laissaient à la Grande-Bretagne la semence féconde des exemples qu'ils avaient donnés, et l'ancienne "Ile des Saints," sous la seule action de leur présence, se sentit toute remuée de mouvements qui ne devaient plus se ralentir et par où s'accrut, semble-t-il, chaque jour davantage le retour que Bossuet, dans son *Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre*, souhaitait plus encore peut-être qu'il n'était enclin à l'espérer.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Bridget Higgins, ve Gleeson.—Zéphirin Syric.—Ulric Beauchamp.—
Thomas Savage.—Chs Bergeroll.—Hormidas Labelle.—Antoine Sabou-
rin.—Théophile Dumaige.—J. Marie David.—A. Grisée, ép. Dufresne.—
M. Labelle, ép. Bone.—Louis Dagron.—E. Pominville, ép. Houle.—M.
Riendeau, ép. J. Charon.—J.-O. Thibodeau.—A. Chenest, ép. L.-O.
David.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRÈRE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE

VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec pon-
ctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien
vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTRÉAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

MONTRES Grand choix de MONTRES en OR
et ARGENT des plus célèbres ma-
nufactures Suisse et Américaine,
Bijoux de sa fabrique et de l'Étran-
ger, argenterie, lunettes et lorgnons
en or, argent, acier et nickel. Chape-
lets en pierres précieuses montés sur or et argent. Médailles en or.
(Sujet religieux). Chez,

NARCISSE BEAUDRY,
1580, rue NOTRE-DAME Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.
TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique assortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENGADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ÉCOLE DE RÉFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1862 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

FAB LA
**COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION,
BOWMANVILLE, ONT.**

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAUVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

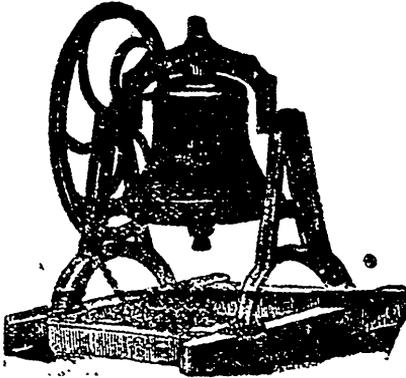
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIE QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1878 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET COUVENTS

Seules ou en Carillons

A AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et le Por-
ter Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison



J.-B. RICHER

No 556, Rue LaGauchetière

MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le troisième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 17 AOUT 1887, A 2 H. P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIÈRE SÉRIE		DEUXIÈME SÉRIE	
NOMENCLATURE DES LOTS		NOMENCLATURE DES LOTS	
1 Immeuble.....de	\$5,000	1 Immeuble.....de	\$1,000
3 Immeubles.....de	1,000	2 Immeubles.....de	500
8 Pianos.....de	400	4 Voitures.....de	250
12 Terrains à Montréal.....de	300	50 Chaines d'or.....de	40
26 Ameublements.....de	200	500 Plateaux d'argent.....de	10
50 do.....de	100		
100 Montres d'or.....de	50		
1,000 Montres d'argent.....de	20		
1,200 Lots valant	\$50,000	557 Lots valant	\$10,000
\$1.00 LE BILLET		25 cts LE BILLET	

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

MAISON DE SANTÉ

POUR LES

ALIÉNÉS ET LES ÉPILEPTIQUES, ETC, ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITÉ.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église près Montréal, P. M.

PÉPIN & BOIRE,

FACTEURS D'ORGUES D'ÉGLISE ET DE SALON,

No 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPÉRIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS

TORONTO.

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises. Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc Service prompt

HURTEAU & FRÈRE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL